transavia

Conditions applicables au transport des animaux de compagnie

Vous pouvez emmener votre animal de compagnie à bord de nos vols. Nous acceptons les chiens et les chats âgés de plus de 3 mois et 21 jours. Comme vous, nous voulons que le vol de votre compagnon à quatre pattes se passe au mieux. C'est pourquoi nous vous conseillons de lire attentivement les informations ci-dessous et de préparer votre voyage longtemps à l'avance.

Conditions applicables au transport des animaux de compagnie

Animal de compagnie en cabine

Vous pouvez transporter votre animal de compagnie en cabine dans un sac de voyage ou dans une cage. Ce sac/cage sera placé sous votre siège et pour la sécurité de votre animal, il est interdit de l'ouvrir ou de le déplacer pendant le vol.

Dimensions maximales

Longueur 40 cm x largeur 30 cm x hauteur 24 cm.

Poids

Poids maximum de l'animal, y compris du sac de transport : 8 kg.

Prix

50 € pour un aller simple.

Nombre d'animaux par vol

Par vol, nous pouvons transporter max. 4 animaux de compagnie en cabine.

Vous pouvez emporter max. 1 animal de compagnie par personne en cabine.

Animal de compagnie en soute

Pour la sécurité de votre animal, il est important que la cage satisfasse aux exigences légales de la IATA (Association internationale du transport aérien). Pour en savoir plus sur ces cages autorisées, adressez-vous à votre animalerie.

Dimensions maximales

Longueur 102 cm x largeur 69 cm x hauteur 76 cm.

Poids

Votre animal de compagnie et la cage peuvent peser ensemble 75 kg maximum.

Prix

77 € pour un aller simple.

Nombre d'animaux par vol

Par vol, nous pouvons transporter max. 2 animaux de compagnie en soute.

Par personne, vous pouvez réserver 2 animaux en soute.

Cages

Naturellement, vous voulez que votre chien ou votre chat voyage aussi confortablement que possible pendant le vol. Il est donc important que le sac/cage soit suffisamment grand pour que votre chien ou chat puisse se tenir debout (sans toucher le plafond de la cage), se retourner et s'allonger confortablement. Étendez une couverture douillette, une serviette ou quelques feuilles de papier journal sur le sol de la cage. Pour des raisons de sécurité, ne mettez pas de jouets dans la cage.

CONSEILS!

A. Vous pouvez transporter dans une cage deux chiots/chatons (de la même famille) ou une mère et un chiot/chaton.
B. Avant le vol, habituez votre animal à la cage; cinq jours suffisent généralement.
C. Fixez une étiquette portant le nom de votre animal et des instructions d'alimentation sur le côté de la cage.

Documents de voyage

Vous devez être également en possession d'un «passeport pour animal de compagnie» pour votre chien ou chat. Ce passeport doit avoir été délivré par un vétérinaire agréé. Il doit comporter les données suivantes:

A. Les vaccinations contre la rage. Votre animal doit avoir été vacciné au moins 21 jours avant le départ.

B. La rubrique «examen clinique» doit être remplie. Le vétérinaire doit y avoir indiqué que votre animal est déclaré sain.

Pour voyager en avion avec votre animal, celui-ci doit être muni d'un système d'identification électronique (transpondeur). Si votre animal a un tatouage fait avant le 3 juillet 2011 à un endroit bien visible, ce tatouage lui permet de voyager au sein de l'Union Européenne.

Animaux au museau épaté

Pendant le vol, les animaux au museau épaté tels que les carlins, les boxers, les bulldogs, les pékinois et les chats persans peuvent avoir des difficultés à respirer en raison du stress et des températures élevées. Afin de garantir leur bien-être, la plupart des animaux au museau épaté ne peuvent être transportés qu'en cabine.

Chiens de combat ou d'attaque

Les chiens de combat ou d'attaque de la catégorie suivante ne peuvent être transportés ni en cabine ni en soute. Ils n'appartiennent pas à une race spécifique mais leur morphologie est comparable à celle des :

- American Staffordshire terriers (pitbulls) ou chiens comparables (par exemple les Staffordshire Terriers ou les Bull terriers ;
- Mastiffs, ou chiens comparables ;
- Tosas, ou chiens comparables ;
- Rottweilers, ou chiens comparables.

CONSEILS!

A. Si vous doutez de la validité du passeport de votre animal, adressez-vous à votre vétérinaire!
B. Pensez à vous occuper bien à l'avance des vaccinations et des documents de voyage.

Attention!

Il est de votre responsabilité de faire en sorte de répondre aux conditions énoncées ci-dessus. Nous ne sommes pas responsables (des conséquences) du transport de votre animal de compagnie. Si nous devions constater tout manquement à l'une des présentes conditions, comme l'absence de la cage adéquate, du passeport ou d'une identification, nous ne pourrons malheureusement pas embarquer votre animal à bord de notre vol. Si un tel cas se produisait, Transavia ne serait pas responsable des pertes ou des coûts éventuellement induits.

Conseils avant le départ

A. Contactez l'ambassade du pays où vous vous rendez longtemps avant votre départ. On pourra vous y donner toutes les informations nécessaires concernant d'éventuelles

règles divergentes ou des dispositions concernant la mise en quarantaine.

B. Ne donnez rien à boire à votre animal durant les 4 heures qui précèdent le départ.
C. Les chiens et les chats peuvent souffrir du mal de l'air. Pour cette raison, ne donnez rien à manger à votre animal durant les 12 heures qui précèdent le départ.
D. Bien que votre chien ou votre chat puisse être agité pendant le vol, nous vous déconseillons fortement d'anesthésier votre animal avant le voyage. Si l'animal est anesthésié, il s'habituera moins vite à son nouvel environnement et sa température pourrait baisser.

À Propos de Transavia

Nos idées voyages

Votre réservation

Notre Service Client

L'application Transavia

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Restez informé(e)

Réseaux sociaux

© 2025 Transavia

Conditions de transport

Avis juridique

Confidentialité

Conditions d'utilisation

Payer en toute sécurité

Politique des cookies

Esclavage moderne

Prestation de voyage liée

Conditions liées au réacheminement , au remboursement et à l'attribution d'un avoir

Signalement de vulnérabilité

Israeli Aviation Services Law

Kingdom of Saudi Arabia Passenger Rights